

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **4 novembre 2013**

Décision n° **B-2013-4694**

commune (s) :

objet : Fourniture de pièces détachées et maintenance pour instrumentation de marque SIEMENS installée sur divers sites de la direction de l'eau de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure adaptée - Autorisation de signer le marché

service : Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Colin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 28 octobre 2013

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 5 novembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Vesco, Rivalta, Julien-Laferrière, Sangalli.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Passi), MM. Buna, Philip (pouvoir à Mme Besson), Mme Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), MM. Arrue, Bernard R. (pouvoir à Mme Vullien), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Charrier), Frih (pouvoir à M. Claisse).

Absents non excusés : MM. Daclin, Charles, Sécheresse, Mmes Dognin-Sauze, Laurent, MM. Assi, David G., Lebuhotel.

Bureau du 4 novembre 2013**Décision n° B-2013-4694**

objet : Fourniture de pièces détachées et maintenance pour instrumentation de marque SIEMENS installée sur divers sites de la direction de l'eau de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure adaptée - Autorisation de signer le marché
service : Direction de l'eau

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 23 octobre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Le présent dossier a pour objet la fourniture de pièces détachées, d'accessoires de montage, de reconditionnement, de consommables, et prestations de contrôle et d'étalonnage pour un parc existant de matériel d'instrumentation de marque SIEMENS installé sur les stations d'épuration, de relèvement et le réseau d'assainissement de la Communauté urbaine de Lyon.

Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure adaptée, conformément aux articles 144-III-a et 146 du code des marchés publics.

Le marché est un marché à bons de commande, conformément à l'article 169 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de 4 ans.

Le marché comporterait un engagement de commande minimum de 80 000 € HT, soit 96 000 € TTC, et maximum de 320 000 € HT, soit 384 000 € TTC pour la durée ferme du marché.

Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve le lancement de la procédure en vue de l'attribution du marché de fourniture de pièces détachées et maintenance pour instrumentation de marque SIEMENS installée sur divers sites de la direction de l'eau de la Communauté urbaine de Lyon.

2° - Les prestations seront attribuées à la suite d'une procédure adaptée en application des articles 144-III-a et 146 du code des marchés publics.

3° - Les offres seront jugées et classées par le représentant de l'entité adjudicatrice.

4° - Autorise monsieur le Président à signer le marché à bons de commande pour la fourniture de pièces détachées et maintenance pour instrumentation de marque SIEMENS installée sur divers sites de la direction de l'eau de la Communauté urbaine et tous les actes y afférents, pour un montant global minimum de 80 000 € HT, soit 96 000 € TTC, et maximum de 320 000 € HT, soit 384 000 € TTC pour une durée ferme de 4 ans.

5° - Les dépenses correspondantes seront prélevées sur les crédits à inscrire chaque année au budget annexe de l'assainissement - exercices 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018 - comptes 6063 et 6152 de la section de fonctionnement - opération n° 2P19O2178, activités épuration en régie.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 5 novembre 2013.